Sécurités

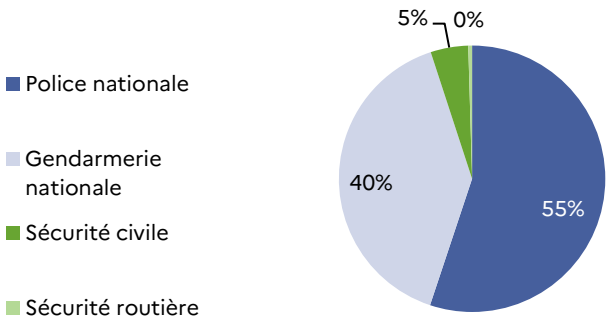
Les moyens de la mission en 2026

Crédits budgétaires : 17,7 Md€

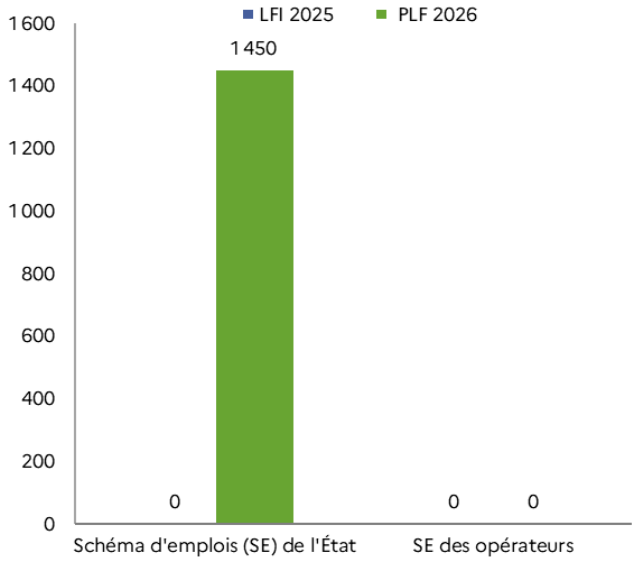
Emplois de l'État : 259 139 ETPT

Emplois des opérateurs : 313 ETPT

Répartition des crédits budgétaires



Évolution des emplois (en ETP)



Crédits budgétaires et taxes affectées plafonnées pour 2026

	LFI 2025[1]	PLF 2026
Crédits du budget général[2]	17,32 Md€	17,69 Md€

[1]Données au format 2026

[2]Hors contribution directe de l'État aux pensions des fonctionnaires civils et militaires

Présentation de la mission

- La mission « Sécurités » concourt aux actions du ministère de l'Intérieur visant à assurer la sécurité intérieure, prévenir et lutter contre le terrorisme et contre toutes les formes de délinquance, garantir la protection des Français face aux risques naturels et anthropiques, maintenir les capacités de gestion des crises et lutter contre l'insécurité routière.
- Après une forte progression des créations de postes sur les années antérieures, le PLF 2026 prévoit une nouvelle augmentation des effectifs relevant de la mission, à hauteur de 1 450 ETP.
- En 2026, les crédits de la mission augmenteront de 371 M€ par rapport à la LFI 2025, démontrant la priorité accordée aux politiques publiques qu'elle regroupe.

Consolider les moyens pour la sécurité intérieure

Pour faire face à toutes les menaces et aux besoins en matière de sécurité intérieure, les moyens des forces de sécurité sont consolidés en 2026, avec une hausse de 371 M€ par rapport à 2025.

Les crédits de masse salariale ouverts en 2026 intègrent l'impact des mesures prises depuis 2022 en faveur de la rémunération des agents de la police nationale, de la gendarmerie nationale et de la sécurité civile. Ces mesures statutaires et indemnitaires visent à reconnaître l'engagement et les contraintes particulières des forces de sécurité intérieure sur le terrain et au service des citoyens. En 2026, les effectifs des forces de sécurité connaîtront une augmentation afin de répondre aux priorités du gouvernement dont notamment le renforcement de la filière investigation afin d'intensifier la lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic, mais également la lutte contre l'immigration illégale, l'accroissement de la présence territoriale de la gendarmerie nationale à travers la création de nouvelles brigades et l'augmentation des moyens humains de la sécurité civile.

Les crédits ouverts permettront de consolider les efforts engagés depuis les exercices précédents sur l'amélioration des conditions de travail des forces de sécurité.

Dans la continuité de l'année 2025, les programmes de la mission « Sécurités » participeront à l'effort budgétaire engagé en faveur de la maîtrise des finances publiques, grâce à un effort de priorisation des dépenses portées par les différents programmes.

Moderniser l'action des forces de sécurités

En 2026, des chantiers structurants de modernisation des forces de sécurité sont programmés.

Pour la **sécurité civile**, le PLF 2026 prévoit l'acquisition de deux nouveaux avions bombardiers d'eau afin de renforcer la capacité de lutte contre les feux de forêts en France métropolitaine, ultra-marine et en Europe. Par ailleurs, l'accent sera aussi mis sur la maintenance de la flotte aéroportée et l'acquisition d'équipements pour les brigades d'instruction de sécurité civile.

Pour la **police nationale**, les dépenses de fonctionnement et d'investissement permettront notamment d'accompagner la montée en puissance des filières investigation et renseignement, grâce au développement des applicatifs ainsi qu'aux outils de communication sécurisée (Réseau radio du futur, Néo). Le PLF pour 2026 poursuit également un objectif d'amélioration des moyens disponibles pour l'exercice des missions des policiers par le renouvellement accru des véhicules de police et une augmentation de l'enveloppe dédiée à l'immobilier (entretien et investissement) permettant une remise à niveau des conditions de travail.

En ce qui concerne la gendarmerie nationale, les efforts déployés en 2025 en matière d'investissement immobilier seront accentués, afin de réhabiliter le parc domanial et construire de nouvelles casernes, en complément des premiers jalons de l'opération de réhabilitation complète du plateau de Satory.

Les moyens consacrés à la sécurité routière sont maintenus. Ils doivent notamment permettre d'œuvrer en faveur de la sensibilisation à la sécurité routière, de fournir les forces de l'ordre en kits de détection de stupéfiants ou encore d'assurer le bon fonctionnement du dispositif du permis à 1€ par jour. Enfin, les moyens alloués aux centres de passage du permis de conduire sont maintenus et les effectifs d'inspecteurs du permis de conduire seront augmentés en 2026.